



Cergy-Pontoise



Île de loisirs de Cergy-Pontoise
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeoisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeoisirs.fr

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le 14/11/2025

Berger Levraud

ID : 095-259500627-20251107-D_2025_022-DE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 07 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 novembre à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni en plusieurs lieux sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

Présents : Thibault HUMBERT, Gilles LE CAM, Alexandre PUEYO, Sylvie COUCHOT, Anne FROMENTIEL, Benjamin CHKROUN (Visio), Cécilia TOUNGI-SIMO (Visio), Ramzi ZINAOUI (Visio),

Absents excusés : Rachid TEMAL, Hervé FLORCZAK,

Absents non excusés : France-Lise VALIER, Malika YEBDRI.

DÉLIBÉRATION 2025 - 022

Objet : Débat d'orientations budgétaires 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la création du Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Le comité syndical,

Sur la proposition du Président Monsieur Thibault HUMBERT et le rapport présenté par Monsieur le Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le débat d'orientations budgétaires pour 2026 sur la base du rapport présenté et annexé à la présente délibération.

Le Président

Thibault HUMBERT

Île de Loisirs
Cergy-Pontoise



Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le 14/11/2025

ID : 095-259500627-20251107-D_2025_022-DE

Berger
Levrault

Annexe à la délibération N° 2025-022
du 07 novembre 2025

COMITE SYNDICAL

Date : 7 novembre 2025

Objet :

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

RAPPORT AU COMITE SYNDICAL

Séance du 7 novembre 2025

Objet : Rapport d'orientation budgétaire 2026. Budget principal.

L'île de loisirs enregistre, à l'instar de 2024, une belle saison avec une météorologie plutôt clémente à l'exception de 3 semaines de mi-juillet à début août. Les recettes de régie week-end sont en forte hausse comparées à 2024 et 2023 : + 290 000€, concentrées principalement sur les recettes parking et baignade. L'ESLA avec « l'activité BBQ » voit sa fréquentation augmenter quel que soit le temps. Les activités nautiques ou rafraîchissantes n'accusent de belles fréquentations que dans les périodes très chaudes (au-delà de 32°).

Pour autant les recettes des activités accusent une baisse structurelle : équipements vieillissants, attractivité en baisse, problème de gestion des demandes de réservation ou conjoncturelle : budget en baisse des entreprises, des ménages :

- Hébergement et salle - 20%
- Traiteur -35%, Séminaire -22%,
- Téléski et stade d'eau vive - 5%.

La fréquentation de la baignade est en légère hausse par rapport à 2024. On assiste donc à une baisse de l'attractivité de cet espace au regard d'une climatologie beaucoup plus favorable qu'en 2024. La principale raison tient à la fermeture du toboggan, qui réduit l'offre d'activités, et au manque de confort et de services disponibles. Quant au nouveau mini-golf, malgré ses recettes modestes, il voit doubler son chiffre d'affaires.

Plusieurs éléments ont concouru à atténuer ou à compenser ces baisses :

- La stabilité des tarifs (pas d'augmentation en 2025) et la création de tarifs d'appels,
- L'optimisation de certains créneaux qui étaient dédiés au grand public et qui ont été proposés aux groupes encadrés (scolaires, collectivités, entreprises),
- L'évènementiel avec l'accueil de la manifestation « Ta région en mode sport » en mai (90 000€ de recettes),
- L'accueil de 4 séjours SNU (près de 380 000€ de recettes),
- La communication (publications Tik-Tok) et les campagnes soutenues par le Département et la Communauté d'Agglomération,
- Beaucoup d'articles de presse et de reportages TV majoritairement positifs,

Concernant les dépenses, elles ont été contenues malgré une dépense des interventions redondantes de prestataires au niveau du réseau fibre (vieille de plus de 10 ans). Enfin, l'augmentation du coût de la sécurité en raison du beau temps est estimée à + de 20 000€.

La masse salariale, malgré l'augmentation du recours à des saisonniers en raison du beau temps est égale à la prévision. L'optimisation des créneaux d'activités, la réforme de la restauration et la révision du plan d'organisation des secours ont permis d'atténuer cette augmentation.

Au vu de ces constats, il est proposé d'orienter **les axes de réflexion stratégiques et préparatoires au prochain budget 2026** selon les objectifs fonctionnels suivants :

1) Renforcer l'attractivité de l'Île de loisirs en améliorant et en renouvelant l'offre actuelle d'activités :

- Engager le remplacement du toboggan escargot par un toboggan multipistes au centre balnéaire : Le toboggan principal ne répondant plus aux normes est fermé depuis deux saisons. Un nouveau toboggan moderne et ludique permettrait d'enrayer la baisse structurelle de la fréquentation du centre balnéaire en lien avec le manque d'attractivité de l'équipement. Il s'agirait de déterminer un nouvel emplacement moins contraint pour une plateforme desservant

3 toboggans, de chiffrer son coût intégrant VRD et génie civil et de désigner un maître d'œuvre pour conduire l'opération. Cette opération s'inscrit dans un projet global de restructuration du centre balnéaire (création d'un espace de restauration bord d'eau, nouvelle aire de jeu aquatique, renforcement des jeux sur l'aire aquatique existante, espaces de détente...) à inscrire au futur plan décennal d'investissement.

- Renforcer le confort de l'ESLA et de la clairière des jeux par l'achat de tables de pique-nique supplémentaires. Elles sont en nombre largement insuffisant sur les deux espaces de plus en plus fréquentés.
- Finaliser les aménagements du mini-golf : pour sa première année d'ouverture, le nouveau mini-golf a doublé son chiffre d'affaires. Pour renforcer encore plus son attractivité et lui donner plus de visibilité, il est nécessaire de compléter son aménagement par une clôture intérieure, d'y planter des végétaux supplémentaires et d'y intégrer différents mobilier notamment décoratifs pour le rendre plus ludique (bancs, sujets animaliers...).

2) Poursuivre la rationalisation de la gestion des moyens en phase avec la hausse conjoncturelle et structurelle des charges de fonctionnement :

- Poursuivre l'optimisation du fonctionnement du stade d'eau vive et du téléski avec une offre élargie et des nouveaux tarifs d'appels en direction des CE,
- Simplifier l'offre traiteur pour augmenter les marges bénéficiaires (suppression du service à l'assiette),

3) Assurer la sécurisation sanitaire des activités nautiques et le confort des usagers :

- L'Aquaparc Projet X a accueilli plus de 30 000 personnes pour sa deuxième saison d'ouverture. Cette activité en forte croissance ne dispose pas de sanitaires (WC et douches) à proximité. Il est impératif d'y remédier rapidement pour éviter tout risque sanitaire et de proposer le service minimum attendu des usagers pratiquants comme accompagnateurs. De nombreux usagers ont également regretté l'absence d'un espace aménagé de repos et de détente à proximité qui renforcerait l'attractivité du site.
- Etude sur la sécurisation du bâtiment standard du centre d'hébergement : le bâtiment confort a fait l'objet d'une réhabilitation complète (isolation, pompe à chaleur, réfection des sols...). Il est nécessaire de procéder à la même opération pour le deuxième bâtiment très utilisé par les groupes. Le système de chauffage avec convecteurs électrique, l'absence d'isolation efficace et le niveau de vétusté des chambres nécessite une remise en état gage de sécurité pour ses occupants.
- Le centre balnéaire ouvert depuis 1977 peut accueillir lors des fortes chaleurs jusqu'à 8500 personnes. Lors des fortes fréquentations les risques en termes de sûreté et de sécurité sanitaires sont très élevés. L'équilibre sanitaire du grand bassin dépend fortement du fonctionnement des pompes et des vannes. Dans ce contexte et afin de garantir la qualité et la continuité de service public il est nécessaire de réaliser des travaux d'investissement : modernisation le système des vannes du barrage et rehausser les abords immédiats pour éviter les débordements hivernaux. Il est également nécessaire de reprendre les zones de desserte en dallage qui sont effondrées, rénover les terrasses en herbe lessivées par les crues et les intempéries et les consolider, renforcer les zones d'ombres très insuffisantes pour les groupes par la mise en place de toiles d'ombrage et les équiper de tables de pique-nique.
- La Région Île de France a financé en 2010 l'acquisition d'une tractopelle de type JCB équipé de plusieurs accessoires à hauteur de 118 000 euros. Cet engin de chantier est indispensable pour les services techniques dans l'accomplissement des travaux fait en régie : chargeur, pelle mécanique, porte charge, micro-balayeuse, épaveuse. Aujourd'hui, cet engin en état d'usure très avancée est régulièrement en panne. Les réparations deviennent récurrentes et nécessitent que l'engin soit immobilisé pendant plusieurs semaines. Il fait donc cruellement

défaut en saison. Il est remplacé par de la location d'engins ce qui pèse (en plus des réparations) sur les coûts de fonctionnement pour réaliser les missions. Il est donc nécessaire de procéder à son remplacement en tenant compte de nouveaux besoins spécifiques.

4) Intégrer de nouvelles dépenses de fonctionnement récurrentes :

- **Budgéter un poste vacant au service réservation** : le service réservation gère plus de 1000 demandes chaque année. L'équipe représente 1.8 ETP plus un stagiaire présent 7 mois contre 3 ETP il y a 3 ans. Le délai de traitement d'une demande est supérieur à 3 semaines en saison alors que les demandes sont de plus en plus tardives. Le suivi des dossiers et les relances sont également très chronophages.
La conséquence est la baisse des dossiers traités (-17%) et par voie de conséquence un taux de remplissage des activités réservées qui a baissé (-186K€).
Le renforcement de l'équipe par un troisième permanent permettrait de réduire considérablement les délais d'attente et le traitement des dossiers avec pour objectif une augmentation des recettes qui couvrira à minima la dépense la première année soit 40 000€.
- **Mettre en place un nouveau logiciel de gestion** : ce nouvel outil entraînera un coût de location supplémentaire (10 000€ HT chaque année). Le précédent acquis en 2013 sera conservé pour les données.
- **Assurer la maintenance du parc de vidéo surveillance** : le parc est composé d'une centaine de caméras qu'il est maintenant nécessaire d'entretenir ou de remplacer (premières caméras installées en 2017). Jusqu'alors, les interventions étaient très ponctuelles et peu coûteuses. Il est aujourd'hui nécessaire d'intervenir plus régulièrement sur les installations et de renouveler progressivement les matériels. Cette dépense annuelle est estimée à 30 000€ TTC.

Afin de permettre la mise en œuvre de ces différents objectifs, des **demandes de subventions à la Région Ile de France pour 2026** vont être sollicitées telles que :

1. Sécurisation du centre balnéaire de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise.
2. Désignation d'une maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du toboggan aquatique du centre balnéaire de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise.
3. Sécurisation des abords de l'aire de jeux aquatique et création d'un sanitaire sur la zone du pôle glisse de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise.
4. Acquisition d'un tractopelle permettant la maintenance du patrimoine.

Budget Primitif 2026 :

Il est proposé de construire un budget primitif en partant sur un scénario météo identique à 2025. De nouvelles charges viendront affecter la masse salariale (voir annexe RH). Le principal objectif est de stopper la tendance baissière des activités nautiques. Le montant des participations devra être équivalent au montant constaté lors du prochain CFU. Les éventuelles dépenses supplémentaires liées à une saison plus favorable devront être proportionnelles aux recettes supplémentaires et seront constatées lors du BS.

ANNEXE AU RAPPORT SUR LE DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2026

LE VOLET RESSOURCES HUMAINES
(Décret n°2016-841 du 24 juin 2016)

I : LA STRUCTURE DES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2025, l'île de loisirs de Cergy-Pontoise comptera 51 agents permanents répartis comme suit :

Services	Titulaires						Contractuels						CAE						TOTAL						
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Administration - Finances - Personnel	8	8	8	8	9	9														8	8	8	8	9	9
Services techniques et Programmation	12	13	12	10	10	10	2	2	2	3	2	3								14	15	14	13	12	13
Animation -Sports - Secours - Prévention	14	11	10	10	9	8	4	4	5	5	3	5								18	15	15	15	12	13
Hospitalité & Relation aux Usagers	16	16	15	17	17	15	1	2	3	1	0	1	1	1	1	1	1	0	18	19	19	19	18	16	
TOTAL	50	48	45	45	45	42	7	8	10	9	5	9	1	1	1	1	1	0	58	57	56	55	51	51	

Nous accueillons, également, 1 apprenti : 1 apprenti en informatique au sein du secteur STP.

Mouvements de personnel en 2025 :

- 2 départs (1 en détachement et 1 en disponibilité), dont 1 remplacé par un contractuel,
- 1 CAE devenu contractuel,
- Le responsable adjoint du pôle multiports, contractuel, a été recruté,
- 1 agent des espaces verts, contractuel, a été recruté,
- 1 refus de titularisation en catégorie C,
- 2 titularisations en catégorie C

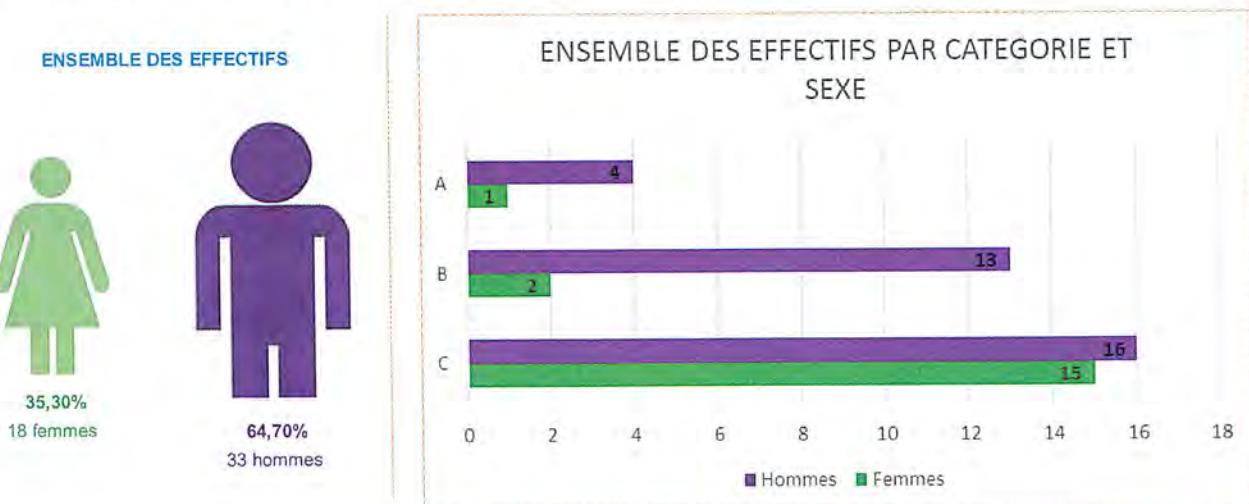
10 emplois sont actuellement vacants (1 pour la filière administrative, 4 pour la filière technique et 5 pour la filière sportive).

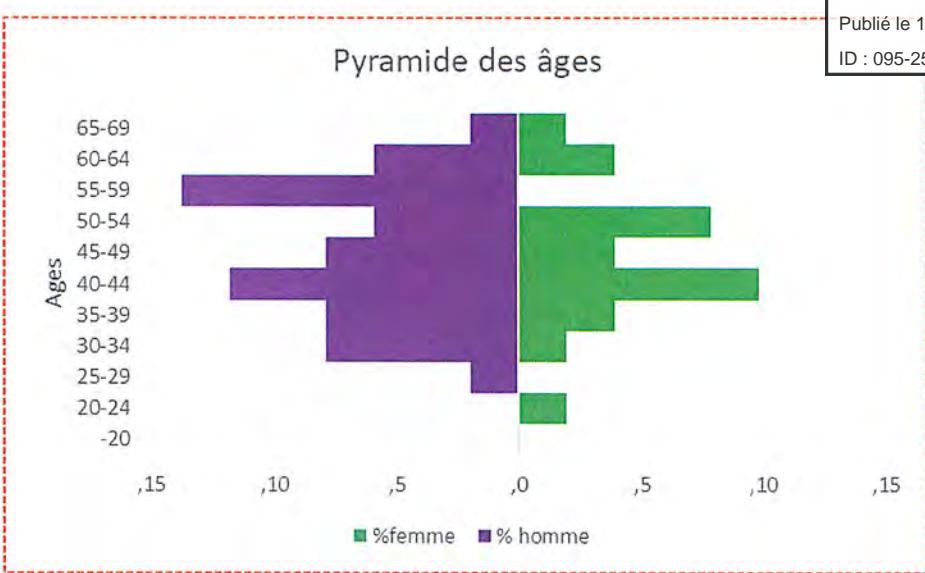
Promotions 2025

19 avancements d'échelons ; 5 avancements de grade (5C),

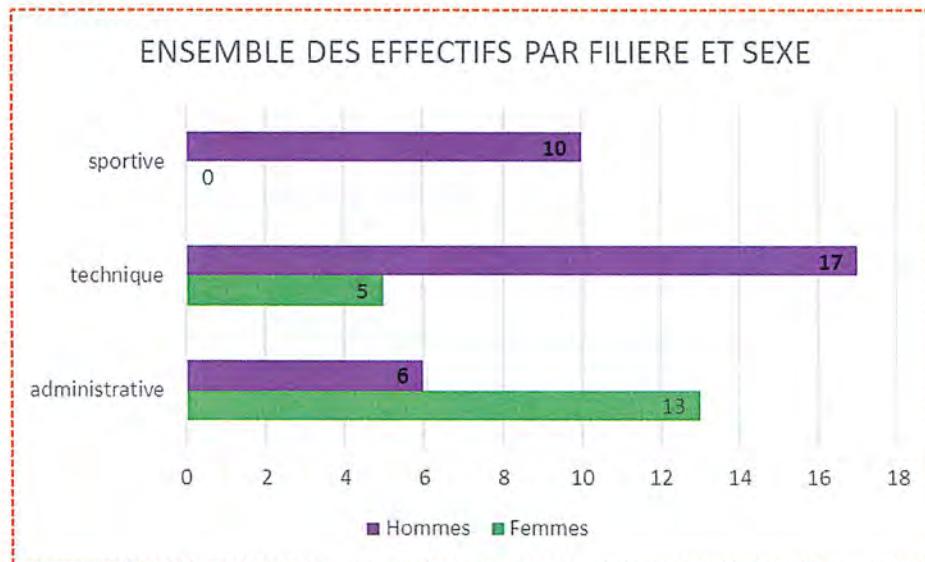
Perspectives promotions 2026

1 avancement de grade en catégorie C.

Situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes



Tous les agents sont à temps complet dont 5 sont à temps partiel (3 femmes et 2 hommes).



La moyenne d'âge est de 46,5 ans au sein de l'Ile de loisirs. Les tranches d'âge 40-44 ans et 50-59 ans réunissent le plus grand nombre d'agents.

La filière sportive est plus jeune, la moyenne est de 42 ans (46,2 ans en filière administrative et 48,9 ans en filière technique).

II : LES DEPENSES DE PERSONNEL

• Répartition des salaires (charges comprises) estimée à fin 2025 :

Masse salariale	Estimation novembre 2024	Estimation octobre 2025
Titulaires	2 202 000 €	2 112 500 €
Contractuels	244 500 €	338 000 €
Emplois aidés (CAE) + apprenti	55 000 €	31 500 €
Saisonniers	926 000 €	1 010 500 €
CESIL	0 €	31 000 €
TOTAL	3 427 500 €	3 523 500 €
Réel 2024	3 434 000 €	

- NBI estimée à fin 2025 : 22 900 € (titulaires uniquement)
- Régime indemnitaire estimé fin 2025 : 372 000 €

- Heures supplémentaires : aucune heure supplémentaire n'est payée par le SMEAG (annualisation du temps de travail)
- Avantages en nature : 5 agents bénéficient d'un logement de fonction.

En 2025, la masse salariale des agents titulaires, intégrant la hausse de 33k€ des charges CNRACL, affiche une diminution globale de 89k€. L'ensemble des dépenses relatives aux personnels permanents, comprenant les titulaires, les contractuels permanents et les apprentis, connaît un recul de 19k€.

En revanche, la masse salariale des agents saisonniers (+CESIL) progresse de 115k€, traduisant une saison 2025 plus fréquentée qu'en 2024. Le volume horaire global est estimé à 51 850 heures, soit une hausse de 5 050 heures par rapport à 2024.

III : DUREE EFFECTIVE DU TRAVAIL

La durée effective de travail est depuis le 1^{er} janvier 2023 à 1 607h par an.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le temps de travail est annualisé pour l'ensemble du personnel.

IV : EVOLUTION PRÉVISIONNELLE POUR 2026

La structure par âge des agents permanents de l'île de loisirs présente un vieillissement marqué, conséquence d'un faible renouvellement des effectifs. Le glissement vieillesse technicité, intégrant les avancements d'échelon et de grade est estimé à 0,9% de la masse salariale des titulaires pour 2026, soit environ +20k€.

Par ailleurs, il convient d'anticiper la hausse de 3 points du taux de cotisation CNRACL, applicable en 2026, représentant une augmentation prévisionnelle de 1.6% de la masse salariale des titulaires, soit environ +34k€.

Concernant les effectifs, deux recrutements sont programmés : un responsable adjoint du pôle glisse (+40k€) et un chargé de réservation (+38k€).

En parallèle, 2 départs en retraite sont attendus au cours de l'année 2026.

Afin de maîtriser l'évolution de la masse salariale, chaque départ au sein du SMEAG fera l'objet d'une analyse approfondie visant à déterminer les actions à mener (remplacement poste pour poste, transformation pour s'adapter à l'évolution des missions ou suppression). Cette démarche s'inscrit dans une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences reposant sur :

- L'adaptation régulière de l'organisation,
- La prise en compte de la pyramide des âges,
- Un examen attentif des demandes de remplacement pour absences (maladie, maternité, etc.) selon les critères de continuité du service, de respect des normes d'encadrement et de face à face avec l'usager.

En contrepartie de ces efforts de rationalisation, le SMEAG maintient une politique active d'avancement de grade et de promotion interne visant à reconnaître l'engagement et l'implication des agents. Une vigilance particulière est également portée aux situations individuelles des agents rencontrant des difficultés de santé, afin d'assurer un accompagnement adapté et bienveillant.

INFORMATIONS RELATIVES A LA STRUCTURE ET A LA GESTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE (Décret n°2016-841 du 24 juin 2016)

Néant : Le SMEAG de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise n'a aucun emprunt en cours

PPI 2022-2026 ILE DE LOISIRS DE CERGY-PONTOISE

(dans l'attente des conclusions du nouveau plan d'orientation stratégique)

Libellé	2022	2023	2024	2025	2026
Sécurisation du Centre balnéaire					222 000,00 €
Sécurisation pôle glisse (création sanitaire + berges)					85 000,00 €
Sécurisation et maintenance patrimoine acquisition Tractopelle					100 000,00 €
Acquisition d'un drone police				24 984,00 €	
Mise en sécurité des pontons (crédits SMEAG)				34 800,00 €	
Déploiement vidéo protection 5ème tranche				71 000,00 €	
Aménagement pour la sécurisation du stade d'eau vive				28 980,00 €	
Sécurisation et requalification ponton des galets				144 000,00 €	
Sécurisation transport de fonds (Trappon)				17 623 €	
Sécurisation baignade démontage toboggan				70 000,00 €	
S E C U R I T Sécurisation cours des services techniques				42 000,00 €	
Sécurisation patrimoine forestier	60 000,00 €				150 000,00 €
Sécurisation et rénovation minigolf			75 000,00 €		
Vidéo surveillance Centre d'hébergement et services Techniques			20 000,00 €		
Mise en sécurité point de vente restauration			50 000,00 €		
Clôture périphérie CB / étang des Eguerets			55 000,00 €		
Sécurisation escalier accès CDLJ et terrasse restaurant			144 500,00 €		
Sécurisation station de pompage centre balnéaire			15 000,00 €		
Sécurisation voie de contournement parc à bateaux			45 000,00 €		
Sécurisation centre balnéaire (clôture bassin)		70 000,00 €			
Etude corrosion pylones toboggan		8 760,00 €			
Grille de protection station de pompage contre les plantes aquatiques		53 520,00 €			
détection réglementaire des réseaux					
remise à niveau générale de la sécurisation des accès.					
Rampe de mise à l'eau bateaux de sécurité		27 600,00 €			
Sécurisation canalisation reprise d'eau P5	19 500,00 €				
R E H A B I T O Maitrise d'œuvre pour nouveau toboggan baignade					135 000,00 €
Aménagement du restaurant snack des étangs (crédits SMEAG)				74 000,00 €	
Réhabilitation vestiaires Centre Multisports (crédits SMEAG)				25 000,00 €	
Rénovation voie de service entre Centre multisport et Axe majeur (crédits SMEAG)				56 000,00 €	
Rénovation voie de la plaine des Moulines			38 326,00 €		
Tapis convoyeur stade d'eau vive			12 600,00 €		
Rénovation des caisses et du système d'encaissement (crédits SMAEG)			51 000,00 €		
Rénovation de l'infrastructure et du parc informatique (crédits SMEAG)		120 000,00 €			
Rénovation de la voie plaine des Moulines		38 326,00 €			
Rénovation tampon collecteur principal d'assainissement		19 980,00 €			
Rénovation sanitaires PSS		112 200,00 €			
Rénovation vague à surf	310 000,00 €				
Rénovation voie des sabliers	81 600,00 €				
Reprise de l'entrée du parking P2	39 000,00 €				

C R E A T I O N	Acquisition dispositif permettant de mesurer la fréquentation				46 782,00 €	
	Complément aménagement Minigolf (crédits SMEAG)				50 000,00 €	
	Mise en place du tri sélectif (crédits SMEAG)				46 000,00 €	
	Acquisition nouveaux modules téléski				33 000,00 €	
	Création de stations vélos (crédits SMEAG)				60 000,00 €	
	Création assainissement logement de fonction			15 000,00 €		
	Poste avancé brigade équestre		82 860,00 €			
	Création de 49 places de parking voie des sabliers		96 000,00 €			
	Création des barrières automatique entrée principale		47 368,00 €			
	Aire de rafraîchissement Abri fontaine (crédits SMEAG)		50 000,00 €			
	Kiosque de restauration (crédits SMEAG)		85 000,00 €			
	Aire de camping car	90 000,00 €				
	Bassin d'apprentissage	90 000,00 €				
	Aire de camping car	96 000,00 €				
	Aire de camping car (subvention Département)	73 935,00 €				
	Aire de camping car (crédits SMEAG)	105 200,00 €				
	3 cours de padel et rénovation aire de sports de raquettes	400 000,00 €				

Financement Région	1 000 100,00 €	792 614,00 €	470 426,00 €	628 369,00 €	542 000,00 €
Financement SMEAG	105 200,00 €	205 000,00 €	51 000,00 €	345 800,00 €	0,00 €

Fonds d'urgence Région	2022	2023	2024	2025	2026
Acquisition matériel de sécurité (convention Police)			45 000,00		
Cablages électrique pompes SEV			21 511,00		
Effondrement plafond salle accueil principal		29 916,00			
Remise en état tapis convoyeur stade d'eau vive		41 475,00			
Matériel informatique télétravail					
Remise en état plage Centre multisport				13 753,00	
Total	0,00	71 391,00	66 511,00	13 753,00	